

*Article 21 du Règlement*

ailleurs, le gouvernement américain veut une déréglementation complète des voyages aériens entre les deux pays.

Ces problèmes n'ont rien à voir avec la vente de billets à prix réduits; par conséquent, il est difficile de comprendre pourquoi les États-Unis décident de refuser cent mille touristes canadiens. Les particuliers doivent-ils souffrir parce que les relations avec l'Oncle Sam continuent à être tendues?

CONDAMNATION DE LA POSITION DES ÉTATS-UNIS SUR LES  
VOLS VERS L'ORIENT

**M. Les Benjamin (Regina-Ouest):** Madame le Président, j'ai une déclaration à faire au sujet de la même question.

Les projets de voyage de milliers de Canadiens s'envolent en fumée parce que les États-Unis ont décidé d'annuler les tarifs spéciaux offerts par Air Canada sous un prétexte totalement étranger à la question, soit les tarifs aériens vers l'Australie et d'autres régions du Pacifique. Le gouvernement des États-Unis a pris en otage des touristes canadiens parce qu'il n'a pas eu gain de cause lors du renouvellement de l'accord aérien entre le Canada et les États-Unis.

Le gouvernement des États-Unis est prêt à violer l'accord aérien conclu avec l'Australie afin de permettre à Continental Airlines, une compagnie qui n'exploite même pas au Canada, de faire transiter les voyageurs canadiens par Los Angeles. Nous ne demandons pas aux États-Unis de violer leurs ententes avec d'autres pays. Pas plus que nous ne devons leur permettre de se mêler de nos relations avec d'autres pays. Si le Canada cède aux exigences des États-Unis, c'est la survie de nos lignes aériennes qui est en jeu. Si nous les laissons accaparer le trafic aérien canadien vers l'Orient, il en sera de même pour le trafic canadien en direction de l'Europe, ce n'est qu'une question de temps. En fin de compte, toute la circulation aérienne entre les villes canadiennes sera détournée sur les grands aéroports américains.

Le Canada tient-il à contrôler lui-même son système de transport aérien national? Sommes-nous un pays véritablement indépendant et souverain ou un simple appendice du système de transport et de l'économie américaine en général, situé au-delà du 49° parallèle? Nous exhortons le gouvernement du Canada à protester avec véhémence auprès du gouvernement des États-Unis pour lui faire comprendre que s'il persiste à vouloir démolir nos relations amicales, le Canada pourra lui rendre la pareille.

**Mme le Président:** A l'ordre.

LA COMMISSION MACDONALD

OPPOSITION À LA RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT

**M. Girve Fretz (Érié):** Madame le Président, je voudrais vous lire une lettre que j'ai reçue de la municipalité régionale de Niagara. Voici ce qu'on y lit:

Le conseil de la municipalité régionale de Niagara a approuvé et adopté le 17 février 1983 la résolution suivante proposée par le comité régional des finances, résolution qu'on a décidé de vous transmettre en vous demandant de la traiter comme il convient:

Le conseil de la municipalité régionale de Niagara s'oppose à ce que le tribunal de la commission formée dernièrement par le gouvernement fédéral pour examiner l'état de l'économie canadienne, reçoive des honoraires de \$800 par jour parce que le conseil juge cette somme exorbitante et surtout contraire à l'esprit d'austérité préconisé par tous les paliers de gouvernement.

La résolution du conseil sera communiquée à tous les députés fédéraux qui assisteront à la conférence tripartite qui aura lieu à Niagara.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

LA SUGGESTION D'UN PREMIER MINISTRE PROVINCIAL DE  
TENIR UNE CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE DES  
PREMIERS MINISTRES

**L'hon. Erik Nielsen (chef de l'opposition):** Madame le Président, en l'absence du premier ministre, ma question s'adresse au vice-premier ministre et porte sur la réponse que le premier ministre Buchanan a donné à l'invitation de venir à Ottawa discuter de l'économie du pays. Parlant au nom de tous les premiers ministres des provinces, il a proposé un sommet en bonne et due forme entre le gouvernement fédéral et les provinces sur l'état désastreux de l'économie canadienne.

Le vice-premier ministre peut-il dire à la Chambre si le premier ministre envisage favorablement cette proposition, plutôt que de s'en tenir à l'offre initiale qui prévoit de discuter de l'économie quelque part entre les hors-d'œuvres et le dessert au 24 de la promenade Sussex?

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Madame le Président, le premier ministre a reçu le message de M. Buchanan . . .

**M. Epp:** Très bien; qu'en fait-il?

**M. MacEachen:** . . . et s'apprête à lui envoyer une réponse disant qu'il est impossible actuellement, en raison d'autres arrangements concernant notamment la conférence constitutionnelle, de tenir le type de réunion proposée par les provinces. Il rappelle toutefois, que tous les premiers ministres pourraient se rencontrer le soir de la conférence constitutionnelle et, au besoin, comme on l'a déjà dit, le lendemain matin, pour discuter des objectifs à moyen terme de tous les gouvernements et de la possibilité de tenir une conférence sur l'économie à une date ultérieure.